



COMMUNE DE GY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 24 FÉVRIER 2022
Législature 2020-2025
Salle Gyvi



Présent-e-s

Exécutif :

M. Antoine CORNUT	Maire
Mme Magali OUEDRAOGO	Adjointe
Mme Danièle YAKOUBIAN	Adjointe

Bureau du Conseil

M. Jérôme LARDENOIS-ROBERT	Vice-président
Mme Myriam RIVOLLET	Secrétaire

Conseillère municipale

Mme Michèle TISCHHAUSER

Conseillers municipaux

M. André FERREZ
M. Bastien STAUFFER
M. Jorge VARELA
M. Robin VIDONNE
M. Éric WYSS

Excusés

M. Sébastien DORAND	Président
M. Alexandre SIZONENKO	

Absent-e-s

–

Procès-verbaliste

Mme Emmanuelle MAIA



ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 16 décembre 2021
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Comptes rendus des commissions
6. Dates des prochaines séances
7. Propositions individuelles et questions
8. Divers



En l'absence de M. Sébastien Dorand, **M. Jérôme Lardenois-Robert** ouvre la séance à 19h17 en souhaitant la bienvenue à toutes et tous et annonce les personnes excusées.

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

2. Approbation du procès-verbal du 20 janvier 2022

Le Président passe en revue, page par page, le procès-verbal du 20 janvier 2022.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

5. Communications du Maire et des Adjointes

Le Président passe la parole au Maire, puis aux Adjointes.

M. Antoine Cornut

Séance Arve & Lac

Lors de la réunion d'Arve & Lac, le 25.1.2022, les magistrats ont fait un point de situation sur Mobilitri. Un certain scepticisme semble se dégager chez de nombreux magistrats s'agissant de cette offre. Les communes ont demandé à la société Mobilitri de produire ses comptes. **Le Maire** reviendra devant le Conseil municipal une fois ces éléments connus. Lors de cette séance, M. Christophe Senglet a présenté les SIG, notamment les projets de chauffage à distance sur lesquels le peuple a récemment voté. Il n'y a pas, à courte, moyenne ou longue échéance, de projet de cette nature sur la rive gauche.

Commission de sécurité de l'ACG

La commission de sécurité de l'ACG a assisté, lors de sa séance du 27.1.2022, à une présentation des processus de recrutement centralisé et processus de formation de base et continue des agents de la police municipale. Cette présentation était assez technique. **Le Maire** tient le procès-verbal à la disposition des élus intéressés.

Marathon de Genève

L'Exécutif a reçu, le 3.2.2022, M. Stanislas Deglaire, du comité d'organisation du marathon de Genève. Le marathon passera à Gy le dimanche 15.5.2022 entre 10h15 et 12h. Le marathon ne pouvant plus compter sur la PC pour assurer les points de contrôle à la manifestation, notamment les commissaires de course pour la route, les organisateurs sont en quête de volontaires (8 commissaires de course et 10 personnes pour le ravitaillement). Les intéressés voudront bien s'annoncer au secrétariat.

6 communes de Seymaz-Région

La séance des 6 communes de Seymaz-Région a notamment permis de faire un point de situation sur la présence des gardes ruraux sur le terrain. Ils poursuivent leurs tournées et les communes reçoivent des procès-verbaux hebdomadaires sur leurs actions, que ce soit au niveau des incivilités sur les points de collecte, le parking sauvage sur les chemins communaux, etc. Pour l'instant les gardes ruraux informent et distribuent des flyers sur les pare-brise des véhicules mal stationnés. D'ici très peu de temps ils pourront mettre des amendes, à charge des magistrats de dénoncer les contrevenants.

Parc immobilier communal

L'Exécutif a reçu, le 21.2.2022, M. Patrick Capt de la régie du Rhône-Gérofinance pour faire un petit point de situation sur le parc immobilier communal. Quelques soucis sur les frais de gestion avaient été constatés, ce qui sera corrigé. Les autorités ont aussi insisté sur les problèmes que le bâtiment de l'ex-douane a connus, au niveau du mazout. Un bref point RH a permis d'indiquer la satisfaction de la commune et des locataires, s'agissant du travail de Mme Ana Couto pour la régie du Rhône.

Personnel communal

Les entretiens individuels de fin d'année ont été effectués. 3 collaboratrices ont été formées aux premiers secours : Mmes Rosa Cunha, Ana Couto et Marcia Longchamp ; elles sont donc titulaires d'un brevet de secourisme 1^{er} niveau.

Mme Magali Ouedraogo

Mobilitri

Les communes ont déjà demandé à plusieurs reprises d'avoir accès aux comptes de Mobilitri afin de déterminer si cette offre leur coûte plus cher ou pas, et sont censées les recevoir. Les magistrats se réuniront mercredi prochain sans Mobilitri, une séance plénière qui portera sur les comptes de Mobilitri. Il est difficile d'évaluer la qualité de ce projet sans connaître ses coûts exacts. Plusieurs communes s'interrogent sur l'efficacité réelle de cette déchetterie mobile. **Mme Magali Ouedraogo** tiendra le Conseil municipal informé de la suite de ce dossier.

Mobilitri étant subventionné pendant 3 ans par le canton, connaître le taux de satisfaction de la population avec ce genre de collecte et les économies apportées aux collectivités publiques qui supportent ce projet est nécessaire. C'est en effet ainsi que ce projet avait été vendu par les deux entreprises partenaires.

Parc Gyvi

M. Olivier Vidonne finira les plantations des vivaces mi-mars. Le tas de terre, compost et copeaux sera utilisé à ce moment-là.

Mme Danièle Yakoubian

ACG du 26.01.2022

La campagne de publicité sur les prestations communales « ma commune mon quotidien » a été annoncée lors de l'ACG du 26.1.2022. Matériel fourni :

- 4 affiches différentes
- Stickers
- Site « geneve-communes.ch »

La campagne débutera en avril et se terminera en juin (sans frais pour les communes).

Des formations seront proposées aux Exécutifs et Conseillers municipaux cet automne sur les outils à disposition des communes pour l'environnement.

Sur une question de **M. Bastien Stauffer**, **Mme Danièle Yakoubian** indique qu'elle n'a pas plus de précision pour l'instant.

4. Communications du Bureau

Le Président passe la parole à **Mme Myriam Rivollet** qui apporte quelques précisions sur les documents qu'elle a distribués aux élus en début de séance. Sachant que chaque élu possède une adresse @gy.ch, le SIACG avait émis, en son temps, un formulaire par lequel ceux-ci s'engageaient à respecter la politique de sécurité et les directives d'utilisation des moyens qui leur sont donnés via le SIACG. Il convient maintenant de le remplir. Pour le futur, le CMNet (plateforme d'échange de documents) pourrait être mis en place lorsque l'administration aura les ressources nécessaires. **Mme Myriam Rivollet** encourage les élus à prendre connaissance de la directive et à lui retourner le formulaire signé.

D'ici le 4.3.2022, ajoute **le Président**.

Le Président rappelle que le poste de président de la commission des Finances était à repourvoir. M. Éric Wyss a proposé sa candidature.

M. Éric Wyss est élu par acclamations.

Le poste de vice-président-e reste pour l'instant vacant.

5. Comptes rendus des commissions

Jeunesse (CJ)

M. Éric Wyss indique que la commission s'est réunie le 24.1.2022 et a traité de plusieurs sujets.

Choix des couleurs du revêtement des futurs jeux du préau : la commission a statué sur un sol brun avec des taches de peinture vertes, sachant que la structure est verte. Ces teintes devraient durer dans le temps et rester modernes.

Planification des activités jeunessees 2022 :

18.3.2022 : organisation d'un loto pour les jeunes de la commune (2010-2014) avec des gains et suivi d'un repas.

15.4.2022 : chasse aux œufs.

Week-end du 21.5.2022 (avec des options sur septembre) : Walibi.

Week-end du Jeûne genevois : avec la CS, organisation d'un rallye et d'une chasse au trésor.

Pour finir l'année : soirée disco/pizzas.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Environnement (CE)

M. Bastien Stauffer indique que la prochaine séance est fixée au 7.3.2022.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Sociale (CS)

M. André Ferrez rappelle que le petit-déjeuner des aînés se déroulera le 18.3.2022 à la salle Gyvi. La prochaine séance de la CS aura lieu lundi.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Patrimoine communal (CPC)

Mme Michèle Tischhauser n'a rien de particulier à annoncer ; la prochaine séance est fixée au 2.3.2022.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Finances (CF)

M. Jorge Varela rappelle qu'une séance sera planifiée en avril, une fois les comptes 2021 prêts.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Urbanisme (CU)

En l'absence de M. Alexandre Sizonenko, il n'y a rien à signaler.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Dons & subventions (CDS)

M. Éric Wyss annonce que la prochaine séance est fixée au 15.3.2022.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Règlement & indemnités du Conseil municipal

En l'absence de M. Sébastien Dorand, **M. Jorge Varela** indique qu'une séance a eu lieu lundi. Différents points ont été soulevés par différents membres, et discutés. Il avait été convenu que, contrairement à la première séance, chacun se prépare en avance pour soulever les points lui posant question. La prochaine réunion a été fixée au 17.3.2022.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

6. Dates des prochaines séances

Le Président rappelle les prochaines dates à agender :

- Commission Patrimoine – 2.3.2022 à 19h à la mairie.
 - Commission Finances – à définir.
 - Commission Environnement – 7.3.2022 à 18h.
 - Commission Sociale – 28.2.2022 à 18h15 à la mairie.
 - Commission Jeunesse – à définir.
 - Commission Urbanisme – à définir.
 - Commission ad hoc Dons & Subventions – 15.3.2022 à 19h.
 - Commission ad hoc Règlement & indemnités du Conseil municipal – 17.3.2022 à 19h.
- Séance ordinaire du Conseil municipal – 24 mars 2022 à 19h15.

7. Propositions individuelles et questions

Mme Michèle Tischhauser craint que suite à l'accident, au croisement avec la route de Bellebouche, un autre véhicule n'arrache le poteau, qui n'est pas très visible.

Le devis pour les réparations a été accepté par l'assurance du fautif, signé par le Maire et les travaux débiteront dès que possible, annonce **Mme Myriam Rivollet**. Le miroir sera remis et la signalisation identique à l'ancienne, mais les potelets en bois seront remplacés par leurs équivalents à mémoire de forme.

Sur une question de **M. Bastien Stauffer**, le **Maire** rappelle que les autorités recevront MM. Thierry Apothéloz et Michel Bertschy à la Mairie le 15.3.2022. Le sujet des commissions sera abordé avec eux à cette occasion.

Sur une question de **Mme Michèle Tischhauser**, **Mme Myriam Rivollet** explique que le radar pédagogique était au chemin de la Brasière ; suite à diverses interpellations, il a été installé sur la route de Gy.

M. Robin Vidonne relève les vitesses excessives qui sont pratiquées vers chez lui.

Des relevés sont réalisés sur tous les secteurs de la commune, indique **le Maire**, et cette problématique est régulièrement relayée à la gendarmerie cantonale. Mais pour homologuer une zone 30 km/h, il est nécessaire de démontrer que les vitesses y sont excessives. Le radar pédagogique permet d'obtenir des données précises pour l'homologation de la zone 30 km/h du village.

8. Divers

Sur une demande de précision de **M. André Ferrez** à propos des mesures de trafic qui seront mises en place avec les différents chantiers à venir, **Mme Danièle Yakoubian** indique que le collaborateur de l'État qui a fait les directives de chantier n'a pas jugé nécessaire de contacter la commune. Lesdites directives lui étant parvenues juste avant son départ en vacances, **Mme Danièle Yakoubian** interpellera l'État la semaine prochaine. Le chantier du chemin de Beaupré n'a pour sa part pas encore commencé et sa planification n'est pas encore connue.

Quoi qu'il en soit, les autorités iront voir sur place comme pour le chantier derrière la mairie, ajoute **le Maire**. Concernant la rénovation de la ferme, la commune n'a reçu aucune demande d'occupation du domaine public ; les camions devront être gérés dans l'enceinte privée, sachant qu'il s'agit d'une rénovation.

Les travaux sur la route de Gy sont toujours prévus en avril, annonce **Mme Danièle Yakoubian**. Un rendez-vous de chantier aura lieu le 28.2.2022 avec Scrasa.

En tant qu'habitant, **M. Jorge Varela** rappelle qu'il s'était plaint, au début, à propos de Mobilitri. Depuis sa mise en place, il ne l'a jamais utilisé. En effet, charger dans une voiture privée des encombrants parfois lourds, sales, rouillés, etc. n'est pas aisé. Cela fait ainsi une année qu'il entrepose ses encombrants dans sa cave. L'ancien système était mieux.

De nombreux habitants sont du même avis, et ce dans chaque commune, confirme **Mme Magali Ouedraogo**. Raison pour laquelle les magistrats s'interrogent de plus en plus. Une réflexion commune est en cours, mais il est nécessaire d'avoir les éléments économiques pour aller plus loin.

M. Robin Vidonne utilise pas mal Mobilitri pour son entreprise, mais il fait beaucoup de kilomètres en camionnette pour y aller car il n'arrive jamais à s'organiser pour le bon jour. Écologiquement, il n'est vraiment pas persuadé que ce soit bien.

Mobilitri est 2 j/semaine à Corsinge, rappelle **Mme Magali Ouedraogo**. C'est là où il y a le moins d'attente. Les magistrats, qui n'étaient pas à la conception de ce projet, se réuniront la semaine prochaine sans Mobilitri. Mais la grogne paraît générale chez les habitants.

Le Maire pense que l'objectif d'avoir plus de possibilités de tri a été atteint, car les habitants peuvent se débarrasser de tout à proximité, ce qui n'était pas le cas avant. Par contre, pour ce qui est des encombrants, le système ne fonctionne pas forcément de façon optimale, ce qui crée quelques déceptions chez les habitants.

Sur une remarque de **M. Éric Wyss**, **Mme Magali Ouedraogo** confirme qu'il est possible de planifier une levée à domicile, mais il y a entre 3 semaines et 1 mois d'attente. De plus Mobilitri prend un maximum de 10 grosses pièces, qu'il faut sortir la veille au soir. Différents aspects seront étudiés : financiers, tonnages (évolution éventuelle depuis l'instauration de Mobilitri), etc.

Les SIG ouvrent et contrôlent régulièrement des sacs et la commune a des retours toutes les années, selon lesquels le tri n'est pas effectué de façon optimale, déplore **le Maire**. L'effet pervers, c'est que les gens se débarrassent de déchets électroniques dans les incinérables, ce qui produit des mâchefers. L'objectif cantonal est de diminuer le nombre de kilos de déchets par habitant. Or Gy en produit pas mal. Il faut savoir que l'usine qui est en construction, aux Cheneviers, est dimensionnée pour un tonnage bien précis ; pour l'instant l'objectif de capacité de traitement n'est pas atteint. Les magistrats de diverses communes essaient de trouver une solution pour atteindre les objectifs en incitant le plus possible au recyclage. Mais même le recyclage est parfois problématique. Quand un container de PET est contaminé par d'autres déchets, c'est 1'000 bouteilles incinérées à cause d'un tri mal fait. Et en fin de compte, les efforts de tous sont réduits à néant par inattention ou mauvaise volonté.

Gy était à 276 kg/habitant en 2020, 262 en 2016, 250 en 2017 et 2018, précise **Mme Magali Ouedraogo**.

Et l'objectif cantonal est de 160 kg/habitant pour les incinérables, conclut **le Maire**.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 19h58.


Sébastien Dorand
Président


Jérôme Lardenois-Robert
Vice-président


Myriam Rivoffet
Secrétaire



